

SOMMAIRE

@	L	e mot du Maire	1
@	C	ommunauté de communes	2
0	Α	ssainissement	2
0	0	PAH	3
0	P	ortage de repas	3
@	G	endarmerie	3
@	É	cole	4
@	E	space socio-culturel de	
	lä	a Déôme	4
0	C	entre de loisirs périscolaire	4
@	F	oyer d'accueil médicalisé	
	d	u Pilat	5
@	M	laison des Associations .	6
@	C	entre multimédia	7
@	В	ibliothèque	7
0	٧	ie pratique	8
@	É	tat civil	9
@	Ľ	ibre parole aux Associations	5
	*	Syndicat d'initiative	12
	7	Comité des Fêtes	12
	*	Amicale des Sapeurs Pompiers	13
	7	ADMR	13
	8	Noël et Partage	14
	*	Rayon de Soleil	14
	7	Club Joie de vivre	15
	7	FNACA	15
	7	Sou des écoles	16
	*	ADMD	16
	8	Cinémolette	17
	*	Radio d'ici	17
	7	Musique à l'usine	18
	*	L'Oreille est hardie	18
	*	Cercle Jeanne d'Arc	19
	\$	APTANA	19
	*	Théâtre Esplanade	20
	7	APSOAR	20
	*	Ateliers Liberté	21
	\$	Boule du Ternay	21
	**	CFB Pilat	21
	7	Tennis Club	22
	*	Sporting Club Piraillon	22
	*	Dynamique piraillonne	23
	a	Los classos on 2	2/

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Du mardi au vendredi : de 9 h à 11 h 30 et

de 13 h 30 à 15 h 30

Le samedi de 9 h à 11 h

Permanence du Maire : mardi de 10 h 30 à 12 h et sur rendez-vous

Tél. 04 77 51 51 11

NUMÉROS À RETENIR

Mairie: Tél. 04 77 51 51 11

Fax 04 77 51 50 79

Pompiers: 18

Médecins: 04 77 51 56 55

C.H. Annonay: 04 75 67 35 00

Urgences: 04 75 33 33 33

Pharmacie: 04 77 51 51 69

Poste: 04 77 51 52 74

Culte catholique: 04 77 39 63 40

Office de tourisme de Bourg-Argental:

04 77 39 63 49

Remerciement

La Mairie de Saint-Julien-Molin-Molette remercie Yannick Le Tord pour toutes les photos qu'elle a gracieusement données pour le bulletin municipal ainsi que pour tous les reportages photo qu'elle fait tout au long de l'année et dès qu'il y a un événement dans le village.

Le mot du Maire

Avec l'ensemble de l'équipe municipale je suis particulièrement heureux de présenter à chacun et à chacune mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite, avec une pensée toute particulière pour celles et ceux qui souffrent ou qui ont perdu un être cher.

Des vœux chaleureux aux nombreuses associations de Saint Julien, et encore un grand merci aux nombreux bénévoles qui les font vivre.

Le monde associatif participe grandement à la qualité de vie sur le village, en créant des liens forts avec les habitants tout en animant le village. En 2004 nous renouvellerons la journée "Forum des associations" afin de faire connaître à la population la richesse de notre monde associatif.

Une année se termine et nous permet de faire le bilan des réalisations de la commune. Plusieurs actions conduites par le conseil municipal se sont concrétisées :

- le lotissement de la Bégude est terminé et les dix habitations occupées, je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint Julien ;



- réalisation de deux courts de tennis opérationnels en juin, qui satisfont pleinement le club de tennis local et tous les joueurs de la commune ;
- le chantier de la Maison des Associations touche à sa fin après un démarrage difficile, le Syndicat d'Initiative, le Centre Multimédia et la Bibliothèque pourront s'installer courant mars dans des locaux fonctionnels et accueillants, sans oublier les salles de réunion mises à disposition de toutes les associations.

En ce qui concerne les investissements 2004, nous ferons une petite pause afin de préparer les deux grands projets réalisables les prochaines années :

- la construction d'une nouvelle école, indispensable et nécessaire pour le développement harmonieux des enfants. L'avant-projet a été établi avec la DDE et l'inspection d'académie. Les acquisitions foncières devraient se concrétiser en début d'année, il nous restera à choisir le maître d'œuvre.
- deuxième chantier important qui se déroulera jusqu'en 2009 : la réhabilitation du réseau d'assainissement, avec l'installation de réseaux séparatifs afin d'éliminer les eaux parasites, et ensuite remplacer la station d'épuration par un collecteur se raccordant sur celui d'Annonay. Ces travaux seront coordonnés par le Syndicat des 3 Rivières par l'intermédiaire d'un contrat de rivière signé avec l'État.

Mais au cours de l'année 2004 nous effectuerons quand même quelques travaux :

- nouvel accès à la Mairie pour éviter l'escalier aux personnes à mobilité réduite
- goudronnage de la place Louis Bancel
- aménagement de trottoirs rue de la Modure
- réfection du parking du cimetière
- et quelques autres encore.

À votre rencontre, nous irons encore cette année. Avec la volonté simple mais ferme d'être digne d'un mandat que vous nous avez confié.

Saint Julien Molin Molette restera une cité rayonnante où chacun doit avoir et aura sa place, où chacun doit et devra se sentir heureux, et prenne le temps de vivre.

Bonne année à tous,

François Tiollier

La Communauté de Communes de la Déôme s'élargit au canton de Saint Genest Malifaux

Depuis plusieurs années l'État incite très fortement les regroupements de communes. Vous savez que celles de notre canton ont franchi le pas voici plusieurs années en créant la Communauté de la Déôme. Nos voisins du canton de Saint Genest Malifaux souhaitaient, à la majorité, participer à un regroupement similaire de taille moyenne et non se faire absorber par Saint-Étienne Métropole où leurs voix auraient été noyées dans le grand nombre. Vous devinez donc les nombreux contacts pris entre les élus des deux cantons. Ils ont permis la mise en place dès le 1er janvier 2004 d'une nouvelle communauté regroupant seize communes sur la base des structures de l'existant : la Communauté des Communes de la Déôme. Le nombre d'habitants ainsi concernés passe à environ 14000, taille quasi identique au canton de Pélussin.

Comme vous l'imaginez il reste à lui trouver un nom fédérateur. Parmi les plus probables deux semblent arriver en tête: Haut Pilat et Col de la République. Les élus piraillons ont une préférence marquée pour la première se sentant plus du Pilat que du Col.

Comme l'a dit le Président Bonne, le premier travail consistera à élargir toute les commissions existantes à nos collègues du canton voisin, à mieux faire connaissance, en trois mots à apprendre à travailler ensemble. C'est une phase passionnante d'échanges qui vient de débuter.

Parlons un peu "argent": la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est versée par l'État pour permettre à la Communauté de Commune de fonctionner, c'est aussi le cas pour nos communes. Pour favoriser les regroupement de communes, l'État a instauré une Dotation d'Intercommunalité (ou DGF bonifiée) soumise à conditions pour une réelle création de communauté de communes et non un simple rassemblement. Les sommes touchées sont alors plus intéressantes que la DGF classique (à nombre d'habitants équivalent).

Il manquait à la CC Déôme les compétences :

- en matière d'aménagement de l'espace communautaire...
- élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

Les statuts ont donc été modifiés en ce sens. Les communes n'auront donc plus de charges pour les ordures ménagères.

Une des premières réalisations sera la signature d'un contrat de développement économique avec la Région et piloté dans le cadre du Parc Naturel Régional du Pilat. La difficulté dans ce type de contrat réside souvent dans le nombre de communes concernées car il faut alors former une nouvelle structure intercommunale et employer des animateurs. Dans notre cas deux immenses avantages sources de gain d'efficacité:

 la communauté gérera directement
 le personnel existant convient tout à fait.

Nous optimisons ainsi les coûts et le temps passé pour consacrer les fonds à de réelles actions en faveur de nos communes.

Pierre Schmelzle

Assainissement

La commune de Saint Julien Molin Molette participe au Contrat de Rivière Cance Deume Torrenson qui regroupe 28 communes réparties sur les départements de la Loire et de l'Ardèche. Ce contrat concerne les thèmes suivants :

- la restauration et l'aménagement des cours d'eau
- l'assainissement
- la gestion des inondations
- la gestion de la ressource en eau
- la valorisation de la rivière
- la communication.

La commune a approuvé le programme des travaux d'assainissement qui s'échelonneront de 2005 à 2009 pour un montant de travaux de 468 200 € HT financés par l'Agence de l'eau et le Conseil Général à hauteur de 60%.

Programme de la 1ère tranche 2005 :

- 1) Suppression des apports parasites ponctuels : Drevard, montée du Calvaire, Champqurin.
- 2) Réduction des apports parasites diffus : rue du Plateau Marchand, rue du Faubourg, chemin du Parc du Soleil, rue de la Condamine aval.
- 3) Amélioration de la collecte des eaux usées : aménagement d'un déversoir d'orage dans le village pour un montant total de 96 400 € HT (part de la commune : 40 630 € HT).

Après ces travaux sur le réseau, la commune devra remplacer la station d'épuration ancienne, de type boues activées, qui présente de nombreux dysfonctionnements. La qualité du Ternay en aval de la station d'épuration est médiocre. L'impact de la station sur le milieu naturel est important.

La commune a choisi la mise en place d'un réseau de transfert.

L'opération consiste à mettre en place une canalisation de transfert, de la commune de Saint Julien Molin Molette au réseau existant au niveau de Gardache (commune de Boulieulès-Annonay).

Ce réseau de transfert permet de supprimer les rejets polluants de la commune de Saint Julien Molin Molette en amont de la réserve en eau potable de la ville d'Annonay. L'ancienne station d'épuration, une fois supprimée, servira de bassin d'orage permettant de limiter les déversements en milieu naturel en temps de pluie.

Coût pour la commune de Saint Julien Molin Molette : 692 560 € HT subventionné de 72% à 80% par l'agence de l'eau, le Conseil Régional et le Conseil Général.

OPAH de la Déôme : des aides financières pour améliorer votre habitat

Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat s'engage sur les huit communes du canton de Bourg-Argental. Mise en place pour 3 ans, cette procédure permet d'aider les propriétaires à améliorer le confort dans leur résidence principale ou dans des logements locatifs. L'objectif, avec plus de 1,5 million d'euros de subvention, est de pouvoir réhabiliter 215 logements.

Avec la mise en place d'une OPAH, c'est tout un système d'aides financières destiné aux propriétaires bailleurs et occupants qui est rendu accessible leur permettant d'engager des travaux d'amélioration du confort. Cette OPAH couvre l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de la Déôme, soit : Bourg-Argental, Burdignes, Colombier, Graix, Saint Sauveur en Rue. Saint Julien Molin Molette, La

Versanne et Thélis la Combe.

Ainsi, de nombreux propriétaires habitant ces communes peuvent prétendre aux aides de l'ANAH, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, et de la Communauté de Communes de la Déôme.

Pour les propriétaires occupants, ces aides varient de 10% à 40% pour un montant de 11000 € HT maximum de travaux. Ces aides sont soumises à des conditions de ressources.

Pour les propriétaires qui réhabilitent un ou plusieurs logements à louer, les aides varient de 5% à 55% du montant HT des travaux subventionnables plafonnés, selon le niveau de loyer pratiqué après travaux et la nature des travaux effectués.

Les aides de la Communauté de Communes de la Déôme visent :

- à réduire le nombre de logements vacants,
- à permettre la réalisation de travaux visant aux économies d'énergie,
- à permettre la réalisation de travaux utilisant les énergies renouvelables (solaire, chaudière bois...),

 et à lutter contre les nuisances sonores des habitations situées sur le tracé de la RN 82.

Pour tous renseignements complémentaires, une équipe d'animation est à la disposition du public. Elle donne des informations gratuites et personnalisées, et assure le suivi administratif des dossiers de demande de subvention auprès de l'ensemble des propriétaires.

Les permanences ont lieu les 1er et 3er jeudis de chaque mois de 9h à 11h au local d'OPAH, 9 rue Cardinal Donnet à Bourg-Argental.

Permanence le 2° jeudi en alternance en Mairie de Saint Julien Molin Molette et de Saint Sauveur en Rue de 9h à 11h.

Saint Julien: janvier, mars, mai, juillet et octobre.

Saint Sauveur : février, avril, juin, septembre et novembre.

Par téléphone, contactez l'équipe d'animaton URBANIS au : 04 77 39 76 45.

PORTAGE DE REPAS

Cette année, et comme les précédentes, le portage de repas à domicile continue.
Ces repas confectionnés par la Maison de Retraite de Bourg-Argental, en liaison froide, sont livrés par une employée municipale de Bourg, Madame Gisèle Pinatel. Pendant cette année 2003, elle a transporté 730 repas sur Saint Julien. C'est bien, le but étant que les personnes qui ont besoin de ce service puissent continuer à en bénéficier.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie si vous désirez plus de renseignements.

Osez un métier différent!

La Gendarmerie recrute : des officiers, des gendarmes de carrière, des gendarmes adjoints volontaires, des spécialistes pour le corps de soutien.

Des métiers qui donnent un sens à la vie. Professionnels de la sécurité, au contact de la population, au cœur de l'événement et à la rencontre des techniques modernes.

Officiers

Conditions : Posséder une maîtrise, être âgé de moins de 26 ans.

Gendarmes de carrière

Conditions : Être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus et moins de 36 ans, apte physiquement, taille minimale homme = 1,70 m, femme = 1,60 m. Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité. Être en règle vis-à-vis des obligations du service national. Aucun diplôme n'est exigé.

Rémunération - Logement : Solde en école (net pour un célibataire) : 1200 €. Solde en fin de scolarité : 1245 €. Logement gratuit.

Gendarmes adjoints volontaires

Pour servir en unités opérationnelles ou occuper des emplois particuliers sous contrat d'un an renouvelable 4 fois. Avec possibilité de passer les tests pour devenir sous-officiers au bout de 6 mois de services.

Conditions : Être de nationalité française, être âgé de 18 ans et de moins de 26 ans au dépôt de la demande, apte physiquement, mesurer 1,70 m pour les hommes et 1,60 m pour les femmes en postes opérationnels ou dans le cas des emplois particuliers mesurer 1,54 m pour les hommes et 1,50 m pour les femmes, être en règle vis à vis du service national et être de bonne moralité.

Rémunération - Logement : Salaire net mensuel : 739 à 775 €. Hébergement et alimentation gratuits. Spécialistes du corps de soutien "armuriers"

Conditions : Avoir moins de 29 ans et posséder un diplôme en armurerie ou en mécanique, productique, microtechnique, génie mécanique, tourneur fraiseur.

Renseignements au 04 77 92 81 10 Gendarmerie de St Etienne, 16 rue Claude Odde. Dépôt des candidatures à tout moment.

École

L'année 2003-2004 est une nouvelle période de grands bouleversements pour notre école :

- Véronique Prost s'est vue confier la direction de l'école après le départ de Mme Baral;
- 99 élèves de 2 à 11 ans sont accueillis :
- un 1/2 poste d'enseignant nous a **ét**é accordé permettant la création d'une 5^{ème} classe le matin. Ce gain améliore grandement l'accueil et le travail de nos enfants par la mise en place de classes aux effectifs plus faibles :
- nouvelle restructuration des locaux avec le réaménagement de la bibliothèque en salle de classe, la bibliothèque étant transférée en deux nouveaux sites;
- le projet de construction de nouveaux locaux envisagé depuis quelques mois est devenu réalité: choix du terrain, étude des besoins, implication de nos institutrices et des familles, plan de financement, choix des partenaires... La perspective d'une ouverture devient réalité. Cet ensemble devrait comprendre 5 classes et des salles annexes, à savoir: local informatique, salle de travail manuel, bibliothèque, salle de repos, salle d'évolution, le tout dans un grand espace accessible et convivial.

L'adjonction à cet ensemble du centre périscolaire est aussi à l'étude. C'est un vaste programme où l'énergie de chacun est nécessaire.

J.-M. Coffy



Espace Socio-Culturel de la Déôme

Ancré dans la vie quotidienne du canton, l'Espace Déôme se donne pour mission d'être un lieu neutre, ouvert à tous les habitants quel que soit leur milieu socio-culturel, favorisant l'échange, le respect des différences, dans un souci de solidarité active et d'apprentissage de la démocratie. Mais aussi d'être un espace qui permette aux habitants du canton de s'engager dans une démarche de participation active dans la vie cantonale.

Dans le cadre d'un travail avec les administrateurs concernant le renouvellement du projet social, l'Espace Déôme s'est fixé comme orientations:

Vocation cantonale et proximité

Développer des actions de proximité sur l'ensemble du territoire cantonal, en particulier sur les petites communes;

Renforcer la communication avec les habitants et les partenaires ;

Favoriser l'accès aux équipements sociaux et culturels dans et hors canton.

Vivre ensemble

Favoriser les démarches citoyennes; Mettre en œuvre des actions visant à prévenir l'exclusion, faire émerger des projets individuels ou collectifs.

Épanouissement personnel

Soutenir les initiatives locales ; Permettre l'accès aux activités et pratiques culturelles et de loisirs.

Décentraliser des actions sur les communes du canton

C'est dans cet objectif que nous décentralisons certaines de nos actions sur St Julien Molin Molette.

La Récréation accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte à la salle des fêtes tous les 3° mardis du mois de 14h à 17h.

C'est avant tout un lieu d'échange où les parents, grands-parents, assistantes maternelles, peuvent se rencontrer dans un lieu convivial, sécurisé et adapté aux petits, les enfants se retrouvent autour de jeux, de moments à partager avec des petits copains.

Depuis septembre, nombreux sont les enfants et adultes qui viennent partager ce moment de "récré".

Prochain rendez-vous à St Julien mardi 16 mars!

Des activités sont également proposées durant l'année comme :

- l'éveil corporel 3-6 ans les mercredis de 11h à 12h avec 14 participants cette année
- le yoga les lundis de 16h30 à 18h avec une dizaine de participants. Nouveauté cette année : un atelier de danse africaine qui a remporté un vif succès, le cours est complet.

L'été nous décentralisons également le Centre de Loisirs en direction des enfants âgés de 3 à 12 ans.

L'équipe de l'Espace Déôme reste disponible à d'autres propositions et en fonction de nos diponibilités et moyens nous ferons tout pour être à l'écoute de tous, proposer, échanger et être ouverts à vos suggestions pour vivre ensemble plus de citoyenneté.

Espace Socio-Culturel de la Déôme, allée du 8 mai 1945 Bourg-Argental Tél.: 04 77 39 11 48

Centre de Loisirs périscolaire

Il était une fois... un centre de loisirs périscolaire où les enfants se retrouvaient pour manger des repas équilibrés, pour intégrer des règles de vie en collectivité, pour participer à des activités proposées par du personnel formé BAFA, pour cuisiner de drôles de mets, pour délirer entre copains. Ce lieu de convivialité, de restauration, de jeux, les enfants l'ont

baptisé "île du rêve"...

Le Foyer d'Accueil Médicalisé du Pilat

Depuis le 1er juillet 2003, on ne parle plus de la Maison d'Accueil Spécialisé La Condamine mais du Fover d'Accueil Médicalisé du Pilat. En effet à cette date, la MAS de statut associatif privé a été remplacé par le FAM, établissement public intercommunal de la communauté de communes de la Déôme. Ce changement assurera, quoi qu'il advienne, la pérennisation de cette activité sur notre commune, le passé nous avant démontré la fragilité d'une association. Un conseil d'administration d'une douzaine de membres a été mis en place conformément aux textes en viqueur, il est présidé de droit par le Président de la communauté de communes de la Déôme ou son représentant.

Un autre élément primordial du changement a été le mode de financement. La MAS avec un effectif de vingt places était financée à 100% par l'État alors que le FAM recevra 60% de son budget du Conseil Général 42. L'effort financier négocié par notre conseiller général est d'autant plus conséquent que le nombre de places sera doublé pour passer à quarante dès l'ouverture des nouveaux locaux. L'obtention de ce montage budgétaire a été vitale dans l'aboutissement du projet de la nouvelle structure. Il convient enfin de préciser que les négociations avec l'État prévoient que les sommes qu'il a économisées dans ce montage seront affectées à un autre établissement du canton.

Les travaux du nouveau bâtiment ont débuté en juillet 2003 et devraient



durer environ 18 mois pour une ouverture début 2005. Les bonnes conditions climatiques ont permis un avancement rapide du gros œuvre, une partie de la toiture devrait être mise en place dès le mois de février prochain. Quarante chambres individuelles seront réparties dans deux ailes situées de part et d'autre d'un élément central regroupant l'administration ainsi que des salles polvvalentes, de soins et le réfectoire. Le sous-sol semi-enterré accueillera les parties techniques (cuisines, buanderie, chaufferie, etc.). En attendant les handicapés sont logés dans une structure provisoire avec un confort quasiment équivalent à l'exclusion de la cuisine et de la buanderie qui sont assurées par la maison de retraite Le Val du Ternay.

La gestion financière est désormais effectuée selon les mêmes règles comptables qu'une commune ou une maison de retraite publique telle que celle de St Julien. Le personnel est soumis aux règles de la Fonction Publique Hospitalière. Un directeur a été nommé par intérim dans l'attente de la montée en puissance à quarante places dans les nouveaux locaux. A terme l'effectif sera revu à la hausse pour atteindre quarante postes budgétaires à temps plein. Le personnel recruté sera choisi sur diplôme correspondant à l'activité par le directeur. Aux emplois sauvegardés et créés, il conviendra d'ajouter toute l'activité induite localement par la présence d'un tel établissement pour se rendre compte de l'importance économique dans la vie du village.

Après avoir vaincu d'innombrables difficultés de tous ordres ainsi que l'incrédulité, les acteurs de cette épopée sont heureux de voir le pari gagné prendre cette tournure. Si cette année on ne peut mettre que des photos de moellons à ce bulletin municipal, l'an prochain ce seront des vues des premières pièces aménagées et le sourire des premiers occupants qui en parlent déjà, chacun à sa manière.

Pierre Schmelzle

REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 25 avril 2004, à la salle des fêtes de Saint Julien.

Un courrier vous sera adressé en temps voulu pour vous inscrire.

J. Osternaud



L'ancienne cure...

Il y avait une maison qu'on appelait la cure, l'ancienne cure. Elle vieillissait au soleil, là, au coin de la rue. On lui a fait un lifting. Les liftings n'ont iamais fait paraître les gens plus jeunes ni plus beaux! Mais au fond d'eux-mêmes, c'est ce qu'ils croient. Peut-être que, finalement, l'important c'est d'être plus beau à l'intérieur ? L'ancienne cure c'est pareil, elle a été liftée surtout de l'intérieur. À l'extérieur on ne lui a fait quère plus qu'une nouvelle coiffure, bien dégagée derrière les oreilles : elle n'a plus ses cheveux en bataille qui lui tombaient sur le nez, lui mangeaient le visage et lui donnaient un charme suranné.

Dedans, son vieil escalier de bois aux marches hétéroclites et peu sûres a cédé la place à un colimaçon de béton froid à la rigueur mathématique, sobre, mais chouette quand même. On ne devine même plus ses antiques planchers disjoints qui tanquaient au hasard de la vétusté d'improbables lambourdes disposées au rythme approximatif des réhabilitations successives. Maintenant, tout est plan et horizontal, plus de faux niveaux où le pied se dérobe, ça sent le neuf! Mais ça ne respire plus le vieux, la poussière et le verbe d'antan. Les fantômes de sacristie n'ont plus droit de cité! Pourtant il devait y en avoir des fantômes, pensez, une ancienne cure!

Aujourd'hui ce bâtiment a un passé, mais il n'a plus d'histoire; il va devoir s'en construire une nouvelle. Et une histoire c'est long à écrire. Alors il va falloir s'y mettre tout de suite, s'approprier ces lieux, les faire vivre, pour que bientôt s'y promènent, la nuit, d'autres fantômes, ceux des présidents d'associations et autres animateurs qui les auront hantés.

... devient la Maison des Associations

L'année 2003 a vu se dérouler le chantier de la maison des associations. L'intérieur de ce bâtiment anciennement dédié à la cure a été entièrement rénové. Les travaux qui s'achèveront en février 2004 permettront aux associations de St Julien de s'installer dans un cadre bien agréable.

- Le rez-de-chaussée sera affecté au syndicat d'initiative et à une salle d'exposition. On y trouvera également une annexe de la bibliothèque et du centre multimédia réservée aux personnes à mobilité réduite. Un large escalier tournant qui se laisse gravir aisément dessert en une seule

volée de la cave au grenier; il est joliment agrémenté d'une serrurerie originale.

- Au premier étage tout l'espace est dédié à la bibliothèque municipale. Vaste et claire elle devrait donner le goût de la lecture même aux plus obscurs analphabètes!
- Encore quelques marches et on arrive au deuxième étage qui se partage entre le centre multimédia (qui désertera enfin le bureau du maire!) et deux pièces dédiées aux diverses associations du village.
- Sous les toits, enfin, un vaste espace qui ne peut malheureusement pas être ouvert au public, car il y faudrait un escalier de secours pour répondre aux normes de sécurité; en l'état, la réglementation n'y autorise la présence simultanée que de cinq personnes! La destination finale de ce niveau n'est pas encore définitivement arrêtée; mais son aménagement (doublage des murs et plafonds, chauffage, sanitaires, velux) est déjà en cours de réalisation et se poursuivra au cours de l'année 2004.
- La disparition de la bascule et l'aménagement des abords ouvrent un nouvel espace réservé aux piétons et donne un peu d'air au centre du village.

Pour la réalisation de cet important chantier les employés communaux ont largement été mis à contribution. Ils ont effectué les démolitions intérieures, les reprises de maçonnerie, le doublage de l'escalier, les enduits et peintures ainsi qu'une partie des aménagements extérieurs.

Au terme des appels d'offre, le chantier a été piloté par le cabinet d'architecture AEA de Peaugres. Les lots maçonnerie et charpente ont été confiés à l'entreprise Peyrard de St Apollinard. L'entreprise Panel de Maclas a réalisé les menuiseries. Les cloisons et plafonds ont été posés par Gounon père & fils de St Etienne. Les carrelages et sols souples par les établissements Siaux de Chonas l'Amballan. Sanichauffage de Maclas a rénové le chauffage central et installé les sanitaires. L'électricité, la VMC et le réseau de communication ont été réalisés par INEO Dunière.



Centre Multimédi@

L'accès du public à l'informatique, l'internet et le multimédia est passé avec le temps d'un esprit de pionnier à une généralisation de l'utilisation, les différentes personnes qui passent au centre multimédia ainsi que les diverses utilisations qu'ils en font est un exemple flagrant.

Le principal objectif du centre multimédia est de rendre possible l'accès et l'appropriation, par tous les citoyens, des outils multimédias. Pour cela le centre dispose de quatre ordinateurs en réseau, d'un scanner, d'une liaison internet Numéris 128 Ko ainsi que de deux imprimantes mises en libre service. Une personne se tient toujours à votre disposition pour vous aider. La bonne nouvelle pour 2004 : le Centre va bientôt déménager à la maison des associations (environ à la mi-mars) où l'attendent un local tout neuf ainsi que du nouveau mobilier.

Les horaires:

Mardi: 10h-12h / 13h30-19h30 Mercredi: 10h-12h / 13h30-19h30

Jeudi : 13h30-19h30 Vendredi : 13h30-19h30 Samedi : 13h30-16h30

Les tarifs :

1/2 h internet: 1,55 €

1/2 h bureautique: 0.75 €

impression couleur: 1 à 2 €

impression noir et blanc: 0,15 €

Pour les demandeurs d'emplois, la consultation des offres, la création et l'impression des CV est gratuite.

Le dernier garde-champêtre

Henri Rouchouze

Depuis quelque temps, le village de Saint-Julien-Molin-Molette coulait une vie paisible. Et voilà qu'en quelques jours, après le décès de Marie Linossier, la disparition d'Henri Rouchouze vient replonger la cité dans la tristesse C'est une autre figure locale qui nous quitte dans 83e année et cette figure familière que nous avions l'habitude de rencontrer nous manque déjà.

Henri Rouchouze a vécu toute sa vie à Saint-Julien-Molin-Molette et a marqué de son empremte ce village dont il était le plus populaire des habitants. Le défunt a été tout d'abord employé communal au service de la voirie.

Ensuite, et tout en occupant ce premier poste, il fut chargé de l'entretien du cimetière, fossoyeur, agent de service des pompes funèbres à l'époque du corbillard à cheval. Et jamais, nous ne saurons les services qu'il fut amené à rendre auprès des familles dans la peine.

Après avoir prêté serment, M. Rouchouze devenait le dernier Garde Champêtre de la localité, succédant à ce poste à Joseph Roche. Veillant à la sécurité de chaque conctoyen, il excellait par son dévouement, sa compétence, sa confidentialité, en apportant spontanément son précieux concours aux forces de gendarmente.

Dans ses fonctions de police locale, M. Rouchouze faisait l'unanimité, et l'on se rappelle avec nostalgie les activités afférant à cette profession. Annonceur public, à l'aide d'une clochette, il rassemblait la population pour l'informer de l'actualité piraillonne. Surveillant de très près l'hygiène alimentaire, il procédait à l'estampillage des carcasses de viande revendues par les bouchers locaux.

Dans sa jeunesse, il fut sapeur-pompier volontaire, fonction qu'il dut quitter à la suite de sa nomination de Garde Champêtie. Il était le véritable hommeorchestre de Saint Julien, dont il connais-



Henri Rouchouze lors de sa nomination de garde-champêtre du village.

sait chaque recoin, chaque habitant. Il était celui qui ne mérageait pas sa peine, écoutant toutes les doléances, apportant un coup de main de-ci, de-là, sculement dans le seul objecut de faire plaisir.

C'est bien une étape que nous franchissons à nouveau avec le départ d'Henri Rouchouze qui jouissait depuis quelques années d'une retraîte amplement méritée, en compagnie de son épouse Yvonne, dans sa petite maison de la rue de la Modure.

Dans le passé, M. Rouchouze avait eu la douleur de perdre son petit-fils Loïc dans un accident de la circulation, et c'est avec courage et dignité qu'il supportait cette terrible éprenve.

Claude Bonnard

Bibliothèque municipale

2004, le renouveau

Les travaux de la Maison des Associations vont bon train. Dès ce printemps, si tout va bien, la Bibliothèque municipale en occupera le premier étage, dans trois pièces où l'on pourra accueillir le public adultes et enfants dans de bien meilleures conditions.

La municipalité prévoit de renforcer l'équipe actuelle des bénévoles par la mise à disposition, 2 heures par semaine, de l'animateur du Centre multimédia. On mettra à profit ses compétences particulières pour informatiser la bibliothèque et peut-être développer un service de prêt de supports multimédia. Mais n'anticipons pas...

L'équipe actuelle de bénévoles serait très contente de s'élargir un peu. Nous lançons un appel à candidatures : si vous aimez les livres et la lecture, si vous aimez les contacts humains, si vous avez un tout petit peu de temps libre, venez donc nous rejoindre! La tâche n'est pas difficile: il s'agit d'accueillir les lecteurs, ranger les livres qui rentrent, aider parfois à les trouver dans les rayons, participer au choix des livres à acheter ou à emprunter au passage du Bibliobus (une fois par trimestre seulement). N'hésitez pas à nous proposer de faire un petit essai, juste pour voir.

L'équipe des bénévoles

La bibliothèque est ouverte à tous avec un droit d'inscription de 8 € par famille et par an (ou 4 € pour 6 mois). Les livres sont prêtés gratuitement pour trois semaines.

Heures d'ouverture

du 1er novembre au 1er mai :
Dimanche : 10h-11h45
Mercredi : 15h30-16h30
Du 1er mai au 1er novembre :
Dimanche : 9h30-11h45
Mercredi : 17h-18h
Vendredi : 17h30-19h30

Nature de la pièce désirée	0ù s'adresser	Pièces à fournir	Coût	
Extrait d'acte de naissance	À la mairie du lieu de naissance À la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance Indiquer : nom, prénoms, date du mariage	Gratuit (1)	
Extrait d'acte de mariage			Gratuit (1)	
Extrait d'acte de décès	À la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms, date de décès	Gratuit (1)	
Carte d'identité (valable 10 ans) délai d'obtention :	Mairie du domicile	2 photographies récentes non découpées, non scannées, 1 extrait d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile, prise d'empreinte	Gratuit	
1 mois environ de déposer		ention de la Carte nationale d'identité , il est conseillé L'avance en cas de besoins impérieux (départ à l'étranger,	examens	
Passeport (valable 10 ans) délai d'obtention : 10 jours environ	Mairie du domicile	2 photographies récentes, 1 timbre fiscal de 60 €, 1 justificatif de domicile, 1 extrait d'acte de naissance	60 €	
Duplicata livret de famille	Mairie du lieu de mariage			
Législation de signature		Apposer la signature à la mairie	Gratuit	
3		Carte d'identité du mineur	Gratuit	

Attention

FICHES D'ÉTAT CIVIL

Les fiches d'état civil, qu'elles soient individuelles ou familiales sont supprimées. Elles ne doivent plus être demandées aux citoyens. Par quoi les fiches d'état civil sont-elles remplacées ?

Pour justifier de son état civil, il suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de son livret de famille, de sa carte nationale d'identité, de son passeport, de sa carte d'ancien combattant, de sa carte d'invalide de guerre ou de sa carte d'invalide civil.

JUSTIFICATIFS DE DOMICILE

Les justificatifs de domicile sont supprimés. Les citoyens n'ont plus à fournir de justificatifs de domicile. Il leur suffit de déclarer leur domicile à l'administration qui le demande. Sauf pour ce qui concerne:

- l'obtention d'une carte nationale d'identité sécurisée ou d'un certificat de nationalité
- l'obtention d'un titre de voyage ou de circulation (passeports, sorties du territoire, titre de circulation républicain, etc.)
- l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil

- l'inscription sur les listes électorales
- l'inscription scolaire et universitaire.

CERTIFICATIONS CONFORMES

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française. Désormais, une photocopie lisible du document original suffit.

En conséquence les certifications ne seront plus délivrées sauf si une administration étrangère le demande.

Les employés communaux

Service Administratif

Eliane Martin, Secrétaire de Mairie Marie-Claire Bruyère, Agent administratif qualifié

Service Technique

Christian Dorel, Agent technique principal Laurent Richard, Agent d'entretien qualifié Jean-Paul Geourjon, Agent d'entretien

Bernard Escoffier, CEC* entretien-rénovation des bâtiments

Christiane Souvignet, Agent d'entretien (nettoyage salle des fêtes, aide surveillance cantine)

Service École - Cantine - CLSH*

Yvette Grenier, ATSEM*, Responsable animation CLSH (cantine + garderie périscolaire) + ménage Mairie Magali Cancade, ATSEM, Aide maternelle + cantine + CLSH

Monique Quiblier, ATSEM, Aide maternelle

Jérôme Charrat, Emploi jeune : Inforoutes de l'Ardèche

Céline Delgado, Agent d'animation

Allo, service public: 3939

(0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe)

La première réponse
à vos questions administratives

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

et le samedi de 9h à 14h

www.service-public.fr

* CEC : Contrat Emploi Consolidé

* ATSEM : Agent Territorial Spécialisé École Maternelle

* CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébèrgement

Décès

GIRODET Joannès Joseph, le 18 janvier 2003, âgé de 96 ans, veuf de Jeanne Dubreuil, domicilié à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

MOUNIER Adrienne Cécile, le 26 janvier 2003, âgée de 83 ans, veuve de Jules Barou, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, rue de la Modure

FAUCONNET Pauline Aurélie, le 2 février 2003, âgée de 93 ans, célibataire, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

COURBON Marie-Thérèse Rosa, le 3 février 2003, âgée de 100 ans, veuve d'Henri Gachet, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

GOUBELLY Jean-Charles, le 6 mars 2003, âgé de 89 ans, époux de Marie Sagnon, domicilié à Saint Julien Molin Molette, Lyponne

COMBE Louis François Marcel, le 7 mars 2003, âgé de 90 ans, veuf d'Alice Bardel, domicilié à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

COSTE Pierre Jean Christian, le 15 mars 2003, âgé de 61 ans, célibataire, domicilié à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

CANCADE Jean Marius, le 22 mars 2003, âgé de 85 ans, époux de Marcelline Fanget, domicilié à Saint Julien Molin Molette, Châtagnard

MOULIN Marie Henriette Rosine, le 7 avril 2003, âgée de 88 ans, veuve de Jean Paget, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

BLACHON Marie-Thérèse Marcelline, le 22 avril 2003, âgée de 68 ans, veuve d'Alexandre Barrou, domiciliée à **Sai**nt Julien Molin Molette, 32 rue de la Modure **ORIOL Maire-Rosine** Baptistine, le 4 mai 2003, âgée de 98 ans, célibataire, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

REYNAUD Marie Louise Amélie, le 6 mai 2003, âgée de 84 ans, veuve de Léon Osternaud, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

MAZZONI Anne Marie Jeanne, le 10 mai 2003, âgée de 91 ans, veuve de Jean Roche, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

RICHARD Juliette Baptistine, le 18 mai 2003, âgée de 75 ans, veuve de Jean-Marie Montagne, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, 17 rue du Faubourg

JACQUES Jean, le 5 juin 2003, âgé de 43 ans, célibataire, domicilié à Saint Julien Molin Molette, ZA Le Grand Pré, MAS

BARRALON Marie Antoinette, le 16 juin 2003, âgée de 82 ans, veuve d'Henri Serre, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

BROCHET Claude Albert, le 24 juillet 2003, âgé de 72 ans, époux de Noëlle Torres, domicilié à Saint Julien Molin Molette, 26 avenue de Colombier

BOUARD Aurélie, le 11 août 2003, âgée de 94 ans, veuve de Joseph Fanget, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

CHARDON Joseph Marius, le 27 août 2003, âgé de 78 ans, époux de Marcelle Escoffier, domicilié à Saint Julien Molin Molette, 12 rue Neuve

PETIT Bernard André Jean, le 25 août 2003, âgé de 57 ans, époux de Claude Mazeyrat, domicilié à Saint Julien Molin Molette, 1 impasse du Ternay JAMET Marcelle Valérie, le 8 septembre 2003, âgée de 96 ans, veuve de Joseph Vivier, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

COMBE Suzanne Franceline Baptistine, le 9 septembre 2003, âgée de 97 ans, veuve de Marc Gaillard, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

VALLON Louise Célie Léonie, le 27 octobre 2003, âgée de 95 ans, veuve de Louis Gardon, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

BERSIER Marguerite Marie Françoise, le 4 novembre 2003, âgée de 88 ans, veuve de Jean Marcon, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

FARIZON Marcel Jean-Pierre, le 15 novembre 2003, âgée de 75 ans, célibataire, domicilié à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

REVOUY Jean André Marie, le 30 novembre 2003, âgé de 86 ans, célibataire, domicilié à Saint Rambert d'Albon (Drôme), 24 avenue du Dr Steinberg

LINOSSIER Marie Baptistine Marguerite Rosalie, le 24 décembre 2003, âgée de 95 ans, célibataire, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

MAYGRON Marie Rose, le 28 décembre 2003, âgée de 90 ans, veuve de Paul Rozet, domiciliée à Saint Julien Molin Molette, Maison de retraite

NAISSANCES

MARTIN Elouan Clarence Alain, né le 13 mars 2003 à Roussillon (Isère)

MADEIRA Clara Olympe Mila, née le 12 juillet 2003 à Saint-Etienne (Loire)

CHAPUIS Kyllian Sébastien Ludivine, née le 1er août 2003 à Annonay (Ardèche)

RYDER Lou-Ann Caroline Sébastien. née le 12 octobre 2003 à Annonay (Ardèche)

LACHAL Benjamin William, né le 12 novembre 2003 à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)

LEGER Elia,

née le 29 novembre 2003 à Annonay (Ardèche)

FERNANDEZ Théo,

né le 23 décembre 2003 à Annonay (Ardèche)



Elouan

MARIAGES

ROBIN Jérôme et JACQUEMOND Christine Henriette Charlotte, le 10 mai 2003 SAULNIER Pierre Christian Georges et FAYARD Léonie, le 9 août 2003 VALLET Lionel Maurice et TOURTON Marie-José Michelle Denise, le 8 novembre 2003



Léonie et Pierre



Marie-José et Lionel

Syndicat d'Initiative

Aider à faire connaître et à promouvoir Saint Julien est le rôle principal du Syndicat d'Initiative.

Les marchés d'été et de Noël, tout en apportant une animation au village, v contribuent.

Il en est de même pour la plaquette de Saint Julien remise à jour au début de cette année, plaquette largement diffusée dans les syndicats d'initiative du département, des départements voisins et même audelà.

Mais le Syndicat d'Initiative doit se donner d'autres objectifs. C'est pourquoi nous rappelons que toute personne ayant des idées pour l'animation et la promotion de Saint Julien trouvera dans le Syndicat d'Initiative une structure accueillante qui facilitera la réalisation de ses projets.

C. Baas



NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LE BASSIN D'ANNONAY ET SA RÉGION

L'AVF (Accueil des Villes Française) peut vous accueillir, vous informer et vous aider à vous intégrer. Notre association se veut un relais d'amitié et de convivialité. N'hésitez pas à venir nous voir et nous contacter.

Permanence d'accueil et café rencontre :

Jeudi de 14h à 16h
à la Maison des associations, rue Henri Guironnet à Annonay
Tél. : 04 75 33 62 65 ou 04 75 32 50 68

Débuts timides mais efficaces du Comité des Fêtes de Saint Julien Molin Molette

Le 5 juin 2002 il a été créé une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant pour intitulé "Comité des Fêtes de Saint Julien Molin Molette". Cette société a été fondée pour l'organisation et l'animation du village. Elle est composée de membres désignés par d'autres groupements du village et des bénévoles soucieux de la vitalité de la cité. Le premier Conseil d'Administration est composé comme suit:

Président : Claude Bonnard Vice-président : Yvan Martin Trésorier : Pierre Gamet

Trésorier adjoint : Jacques Boucon

Secrétaire : Pierre Bonnard

Secrétaire adjoint : Monique Cellard Membres du bureau : Claude Ragonneau, Didier Bonnard, Edmond Savenier, Raphaël Richard, Jean-Marc Bancel, Laurent Moulin, Bertrand Méallier.

Depuis sa création, le Comité a organisé quelques manifestations et spectacles : fête nationale 2002, spectacles à La Passerelle : La vamp du Pilat, groupe folklorique de "La Rivière", les fantaisistes de Saint Chamond et leur percussioniste sanitaire, concours de belote.

L'animation phare de cette année 2003 reste l'animation de la fête nationale avec repas en plein air qui a connu un immense succès, le concours de pétanque de la vogue organisé avec le Cercle Jeanne d'Arc. Le comité des fêtes a aussi apporté son précieux soutien à l'organisation

des deux marchés d'été 2002 et 2003.

Au terme de ce premier exercice, il convient de déterminer le nombre annuel de spectacles : 2 ou 3 spectacles d'hiver, concours de belote, animation du 14 juillet, concours de pétanque.

Il convient aussi de renouveler quelques membres et d'intégrer les sociétés et l'opportunité d'éditer un calendrier des fêtes, à condition que la démarche aboutisse, ce qui ne fut pas le cas l'année dernière. Après ce rapide et complet tour d'horizon il faut déterminer l'utilisation des fonds en achat de matériel pour qu'en bénéficie le Comité ou autres sociétés afin d'aider au dynamisme du village.

Amicale des Sapeurs Pompiers

L'Amicale est une association loi 1901. Elle a pour but de financer, pour les actifs et les vétérans, les cotisations fédératives et les assurances de l'union départementale ainsi que les repas de Sainte Barbe.

En 2003, elle a participé à diverses manifestations telles que :

- cross départemental
- concours de boules du 1er mai
- soirée volley
- cross Inter Pilat
- concours de pêche
- championnat de France de pétanque. Elle organise chaque année le téléthon avec l'aide d'autres associations



du village et des bénévoles ; comme chaque année ce fut un franc succès où l'on a retrouvé toute la générosité des Piraillons.

Le financement de l'Amicale est dû uniquement à la vente de ses calendriers et dons divers. L'Amicale remercie toute la générosité de la population piraillonne, des communes de Colombier et Graix, et vous souhaite une bonne année 2004.

Pour information, une école cantonale de Jeunes Sapeurs Pompiers qui regroupe les trois centres du canton a été créée en 1998. Cette école a pour but de former des jeunes âgés de 10 à 16 ans pour l'apprentissage des Sapeurs Pompiers, et constitue l'épine dorsale de la filière du volontariat de demain.







A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Au cours de l'année 2003 nous avons aidé 128 personnes, pour un total de 9147 heures réparties dans les différentes caisses de retraites et en service mandataire.

Par rapport à l'année précédente nous enregistrons une hausse assez sensible des heures d'interventions avec un supplément de 1094 heures qui s'explique en partie par de lourds dossiers d'A.P.A.

Nous intervenons pour 103 personnes à St Julien, 8 à Colombier, 6 à Graix, 3 à Bourg Lampony.

Nous avons 12 salariés dont 1 homme en service mandataire pour du jardinage, 1 aide à domicile pour un dossier mandataire, 1 en congé parental, 8 en CDI, 1 en CDD.

Nous avons un service télé-assistance qui fonctionne bien à condition bien sûr de l'utiliser à bon escient en ayant toujours sur soi son médaillon et qui peut se garder



même sous la douche.

Les difficultés sont toujours présentes avec la CRAM qui n'accepte plus les nouveaux dossiers pour les moins de 76 ans et qui se trouvent en GIR 6; les personnes en GIR 2-3-4 sont maintenues à leur domicile grâce à l'APA (Allocation Personnalisée Autonomie), accordée suivant le plan d'aide établi par les Médecins Sociaux du Conseil Général, intervention 2 mois après la demande.

Cette année, un nouveau service

Animation est mis en place à compter du mois de février, et régulièrement une fois par trimestre. Ce service consiste à prendre un repas en commun dans la salle du club, pour ceux et celles qui seront intéressés. Ce repas sera facturé au prix du service de portage de repas (environ 6 euros) il faut simplement s'inscrire aupès des responsables de l'association; Mesdames Denis et Raby animeront ce nouveau service.

Conseil d'Administration : Présidente : Osternaud J.

Vice-présidente : François M.-Th.

Secrétaire : Desseux M. Trésorier : Roche P.

Trésorier adjoint : Verney B.

Responsable PC sur Colombier : Vanel D. Membres du bureau : Denis L., Raby D.,

Lachal P.

Meilleurs vœux à tous.

Faire connaissance avec l'association "Noël et Partage"

Noël et Partage est une association humanitaire, caritative, du canton de Bourg-Argental.

De fait depuis 1989. Officielle (loi 1901) depuis le 11 mars 2003.

Un peu d'histoire Dans les années 1980 :

- Pour le Secours Catholique, Thérèse Berne et quelques bénévoles intervenaient avec peu de moyens avec l'aide du S.C. d'Annonay.
- Pour le Secours Populaire, René Cormier et quelques bénévoles intervenaient avec l'aide du S.P. de Saint-Etienne.

Vu les petites structures, avec peu de moyens mais beaucoup d'énergie bien sûr, ils décidèrent de s'unir et créèrent Noël de Partage, la première collecte de Noël a eu lieu sous la halle un dimanche matin (1989) "par un froid de canard" d'après Thérèse. Coup de chapeau et merci à ces deux fondateurs.

Ensuite, les collectes eurent lieu rue Cardinal Donnet et depuis quelques années chez Mme Dumas (place d'Armeville) qui nous prête généreusement son local et aussi dans les 8 communes du canton. À Saint-Julien: en Mairie, chez Vival et chez Dany.

Aujourd'hui

Vu la dimension des interventions (toute l'année et sur tout le canton de Bourg-Argental), nous sommes devenus Noël et Partage, association officielle depuis le 11 ars 2003 et qui comprend 24 membres.

Président : Charles Rameau Vice-présidente : Thérèse Berne Secrétaire : Sylvie Costemale Secrétaire adjointe : Annie Delorme Trésorière : Marie-Françoise Michel Gestion des meubles : Maurice Berne Un correspondant par commune a été désigné.

Statuts de l'association

Association à but humanitaire cantonale (canton de Bourg-Argental) pour venir en aide aux familles et personnes en difficulté.

Nous travaillons en parfaite complémentarité avec les services sociaux (assistant social, CCAS des communes, ADMR, centre de soins, etc.) Nos aides : aide alimentaire, colis de Noël bien sûr, bons d'achats alimentaires, dons ou prêts de meubles et d'éléctro-ménager, aide à l'insertion sociale pour des activités culturelles et sportives, aide à l'achat de tickets de cantine scolaire, etc.

Nos financements, nos ressources

- Collecte de Noël, denrées alimentaires et dons en argent (dorénavant comme nous sommes association officielle, nous fournirons un reçu pour déduction fiscale, jusqu'à 60% du montant).
- Dons en argent durant l'année ou à l'occasion de collecte de mariage.
- Participation à la fête d'été de Burdignes.
- Organisation pour cette année de deux marches : marche d'été solidarité le samedi 5 juillet (inscription 5 € goûter et boissons offerts), et marche d'automne : refus de la misère, le samedi 18 octobre (participation 5 €, goûter et boissons offerts).
- Samedi 18 octobre à 20h30 : soirée chansons, variétés, à la salle Jacques Esterel à Bourg-Argental (entrée 8 €).

Nos interventions sur une année

- Réalisation et distribution de 30 colis de Noël, 12 autres colis ont été donnés pendant le premier trimestre de cette année.
- Des jouets distribués également, l'excédent est allé au Resto du Cœur d'Annonay.
- Grâce aux dons de meubles et d'éléctro-ménager, nous avons pu aider quelques familles ou personnes à s'équiper entièrement ou partiellement.
- Nous avons aussi sur une année distribué beaucoup de dons alimentaires, d'aides pour tickets de cantine scolaire, etc.
- Avec le concours du Secours Populaire de Saint-Etienne, nous enverrons quatre familles du canton pour un journée visite et détente à Lyon le jeudi 21 août 2003.

Nous tenons à remercier tous nos généreux donateurs, nos sponsors, pour l'organisation des marches.

Venez nombreux à nos marches et festivités, vous ferez aussi partie de la solidarité.

Charles Rameau

L'humanitaire en marche avec l'association "Rayon de Soleil de Saint Julien Molin Molette"



Prenant le relais d'une initiative privée, l'association "Rayon de Soleil de Saint Julien Molin Molette" a été reconnue par arrêté au Journal Officiel de la République Française en date du 6 juillet 2002. Elle a pour objet d'organiser des actions humanitaires en faveur de la Communauté des Sœurs Blanches à La Marsa (Tunisie) qui accueille les enfants en grande détresse et agissent auprès des jeunes mamans célibataires. "Rayon de Soleil" intervient auprès d'autres organismes des pays en voie de développement aui en font la demande. Dernièrement il a été envoyé un stock de fournitures auprès de l'œuvre du Père Tritz qui recueille les enfants des rues à Manille (Philippines). Chaque requête est étudiée minutieusement afin de

dresser l'inventaire des besoins financiers et matériels et présentée au conseil d'administration qui donne son avis favorable ou défavorable sur l'intervention de l'association. Nos efforts portent tout d'abord sur une aide constante auprès des religieuses missionnaires de La Marsa qui effectuent un travail remarquable dans ce pays d'Afrique du Nord avec la participation de Sœur Odile Payen, originaire de Saint Julien Molin Molette qui nous tient régulièrement informés des fonds qui sont versés par les généreux donateurs de Saint Julien, de la région, lors de la collecte annuelle, évènements heureux (mariages, bâptemes...) et de la manifestation publique. S'occuper d'enfants est une noble tache et quand on approche de près la misère de l'enfance, c'est le cœur qui parle et qui nous fait aimer celui qui tend la main vers la douceur et dont les veux pétillants nous interpellent en nous disant que lui aussi a peut-être droit à un brin de bonheur. C'est ce que nous faisons et que nous voulons perpétuer, grâce à votre collaboration et à votre confiance. Sachez tout simplement que chaque euro versé est vraiment utilisé par Sœur Odile Paven et la Communauté des Sœurs Blanches au profit des jeunes déshérités de la vie.

> Rayon de Soleil de St Julien MM 5 impasse Saint Joseph 42220 Saint Julien Molin Molette CCP Lyon 13 134 39 Z

F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)

Comité de St Julien Molin Molette

Faisant suite à la décision prise par le Président de la République et le Gouvernement de faire du 5 décembre "la journée d'hommage aux Morts pour la France des combattants d'Afrique du Nord", sans en

Club "Joie de Vivre"

Bienvenue à toute personne qui souhaiterait se joindre à notre groupe pour adhérer au Club situé en rez-dechaussée de l'immeuble Le Ternay, 8 rue vieille.

Nos activités se déroulent chaque jeudi à partir de :

- 14h30 pour nos rencontres loisirs
- 17h30 pour celles qui le désirent : séance de maintien en forme.

Nos séances jeux comportent en particulier : cartes, scrabble, "rumikub" en rami des chiffres et rami des lettres, possibilité d'autres jeux de société...

Parmi nos activités 2003, il est à mentionner certaines sorties, voyages ou autres instants festifs :

- voyage en Andalousie du 4 au 11 mai
- repas annuel du Club au Bessat le 17 juin
- journée publicitaire avec loto en

février et en novembre

- anniversaire d'un membre du Club (90 ans) en mars
- sortie spectacle "Valses viennoises" en novembre.

Pour 2004:

- notre Assemblée Générale prévue pour janvier avec en clôture le tirage des rois
- concours de belote organisé à la salle des fêtes en février.

Invitons cordialement les participants à venir nombreux.

Par le présent bulletin, nous transmettons nos remerciements à tous les bénévoles qui participent aimablement au bon fonctionnement du Club ainsi que tous les adhérents qui rejoignent nos activités.

Les responsables du Club



référer au Parlement, la FNACA ne participera pas aux cérémonies qui seront organisées ce jour-là.

Elle considère que seule la date du 19 mars doit être retenue pour cette commémoration, puisqu'elle correspond à l'anniversaire du cessez-lefeu officiel de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962.

La FNACA, forte de ses 370000 adhérents, appuyée sur une majorité d'anciens combattants en Afrique du Nord, encouragée par le soutien de

20 000 conseils municipaux et par l'adoption d'une proposition de loi par l'Assemblée Nationale le 22 janvier 2002, confortée par les résultats des différents sondages où plus de 75% des Français considèrent que seule la date du 19 mars peut être retenue pour honorer nos Morts, ne renoncera jamais à la commémoration du 19 mars. Elle fera échec à cette décision présidentielle et gouvernementale de faire du 5 décembre une journée commémorative.

Sou des écoles

Cette année, lors de l'assemblée générale, 6 personnes ont démissionné, et nous avons accueilli 4 nouveaux membres. Le Conseil d'Administration compte 16 membres pour 2003/04 plus 6 membres du bureau.

Composition du bureau 2003/04 : Présidente : Céline Delgado Vice-président : Jean louis Peron Trésorière : Florence Peron Trésorier adjoint : Laurent Befort Secrétaire : Sylviane Grenier Secrétaire adjointe : Marie-Ange Sage

Le sou des écoles reste toujours aussi actif et continue à organiser des manifestations afin de récolter les fonds nécessaires qui permettent de financer les activités sportives et culturelles organisées dans le cadre scolaire.

Quelques exemples : sortie à la patinoire de Saint-Étienne, ski à Burdignes, cinéma à Saint Julien, voyage à Vulcania, spectacles etc. Le prochain rendez-vous aura lieu début mars avec le Carnaval.

En attendant, le sou remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie, les membres honoraires pour leur soutien financier, la municipalité et tous les amis du sou.

Merci à tous et bonnes fêtes.





A.D.M.D. (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité)

L'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité milite pour la reconnaissance légale de la déclaration de volontés anticipées et pour la dépénalisation de l'euthanasie à la demande volontaire, lucide et réitérée d'une personne dont les conditions de vie lui sont intolérables.

Un événement, médiatisé certes (décès de M. Vincent Humbert), a attiré l'attention des Français sur le droit de la personne de choisir les conditions de sa mort lorsque cette personne est atteinte d'une maladie incurable ou se trouve dans un état de déchéance irréversible. Les douleurs physiques et les souffrances psychiques qu'a endurées M. Humbert ne sont pas un cas particulier. La loi actuellement en vigueur

conduit à des situations confuses voire dramatiques pour le patient et sa famille et également pour le corps soignant. Les adhérents de l'ADMD ont interpellé les députés et sénateurs sur ce grave sujet de société. Ils ont notamment rencontré le député M. Cinieri avec qui ils ont eu un entretien fort intéressant.

L'ADMD tient une réunion, ouverte à tous, tous les premiers mardis de chaque mois, de 17h30 à 18h30, en Mairie.

Pour tous renseignements: 04 77 33 21 62

Cinémolette

- Ne sont-ils pas merveilleux, *les contes de la mère Poule*?
- Arrête-moi si tu peux, mais je t'assure que depuis qu'Otar est parti, il est plus facile pour un chameau que pour le dictateur d'entrer dans le royaume des chats!
- ... Ce qui n'empêche pas les sept samouraïs de conquérir le monde de Nemo tandis que les triplettes de Belleville cueillent la fleur du mal à Chicago.
- Pourtant, le papillon virevolte sous les nuages à travers les effroyables jardins de Dogville dans l'espoir secret d'atteindre le château dans le ciel!
- Mais, ne serait-ce pas Fanfan et la petite Lili qui sonnent la Matrix revolution, pour s'écrier « Good bye, Lenin! »
- Oh my god ! Dirty pretty thing, loin de chez eux, nos enfants chéris nagent sur le fleuve aux grandes eaux à la recherche de l'Atalante et son moonrake transistor!
- Yes, but what are the hours?
- Sweet sixteen
- -... Latcho drom?
- ... Décidément, le mystère de la chambre jaune peut difficilement réveiller l'homme sans passé, durant la nuit américaine, sans que the magdalene sisters ne découvrent avec émotion les aventures de Porcinet!!

 Vous l'aurez compris, 2003 avec cinémolette, c'était 33 films en 35 mm, avec 1300 spectateurs... Salle

pleine pour *Effroyables jardins*, avec des figurants du film dans la salle (le tournage s'est déroulé à Pélussin). Succès aussi pour les séances liées au Festival du 1^{er} film d'Annonay et la présence de Bernard Menez pour *La nuit américaine*. Séance en comité plus restreint, mais chargée d'émotion pour un plongeon dans un univers de western japonais avec la projection exceptionnelle du film de 1954 *Les 7 samouraïs*...

En bref, cinémolette propose en moyenne 2 films par mois à la salle La Passerelle, le vendredi, et des "extras" : séances scolaires, partenariat avec le Festival du 1er film organisé par la MJC d'Annonay, la Fête du livre de Roisey, le Festival Les Oiseaux Rares organisé par Musiques à l'Usine... et des projets en cours, notamment avec l'école de St Julien, ou encore une éventuelle ouverture vers la vidéo pour un accès à un autre cinéma : documentaires, films d'artistes, films d'amateurs éclairés...

Pour connaître la programmation : une grande vitrine dans le centre du village, des affichettes et des tracts dans les commerces, une présence dans la presse écrite (L'Indispensable, Le Réveil, Le Progrès) et sur le web : www.annonay.org, et [des annonces sur Radio d'Ici (105.7 FM) avec des places à gagner.

Entrée plein tarif : 5 € / tarif réduit : 4,20 € (- de 13 ans, étudiants, chômeurs) / tickets Icena acceptés.

Mille et une raison d'aller au ciné à la Molette: pour sortir, pour laisser sa télé, pour rêver, pour rencontrer, pour discuter, pour se distraire, pour en prendre plein les mirettes, pour se rappeler le Cercle, pour écouter, pour partager, pour se laisser surprendre, pour accompagner, pour rire ou pleurer, pour vibrer, pour frissonner, pour écouter, pour participer, pour montrer, pour être ensemble, pour pas louper, pour oublier, pour inventer, pour s'y croire, pour y arriver, pour en partir, pour apprendre, pour découvrir ou redécouvrir, pour imaginer, pour voir, pour admirer, pour vénérer, pour se souvenir, pour rendre hommage, pour suivre, pour précéder, pour apprendre, pour s'informer, pour vivre, pour voyager, pour échanger...

Mais aussi par envie, par plaisir, par passion, par dépit, par espoir, par nostalgie, par goût, par curiosité, par solidarité, par intérêt, par hasard, par rendez-vous, par mimétisme, par invitation, par réflexe, par peur, par amour, par dépaysement, par différence, par incitation, par vocation, par conviction, par solitude, par hésitation, par certitude, par défi...

Prenez-en une, adaptez-la, elle vous ira et s'il vous plaît d'en trouver d'autres, elles seront toutes bonnes... À bientôt...

Association cinémolette Tél.: 04 77 51 53 12 E-mail: cinemolette@wanadoo.fr

Radio d'Ici 105.7 et 97 FM



6, rue de la Modure Tél.: 04 77 51 57 45

> Sur un air de Catinon, en direct et en public





Musiques à l'Usine Stage-Festival "Les Oiseaux Rares"



du 24 juillet au 4 août 2004

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin municipal de l'hiver dernier, la préparation du 8^{ème} stage-

festival se poursuit, sur le thème de "Usines, mémoires et imaginaires", qui nous a été inspiré par la personnalité si particulière du village, liée au monde du travail et symbolisée par ses splendides bâtiments d'usines aujourd'hui réinvestis par des artistes. La force dégagée par ces hauts murs, leur pouvoir de transformation et l'imaginaire qu'ils peuvent susciter ont fourni la matière de notre recherche et nous ont lancés à la rencontre des anciens et des nouveaux occupants: comment viventils cette double vie des usines, quelle nostalgie, quels espoirs faitelle naître?

Outre les rencontres qui ont et auront lieu, des ateliers de parole et d'écriture sur le thème du travail – en partenariat avec la Bibliothèque – sont proposés jusqu'à l'été. Le premier rendez-vous était fixé au

samedi 31 janvier à la Mairie, ouvert à ceux et celles, toutes générations confondues, qui ont envie de dire, raconter, inventer, chanter, partager une expérience, un souvenir...

Et parallèlement s'élabore une création sous la direction de Musiques à l'Usine, avec Fred Radix et l'association Parpaing, et avec Lapsus, groupe vocal et mouvementé. Cette création sera présentée lors du festival 2004.

Le 8ème stage-festival se veut toujours un rendez-vous de travail et de fête autour de la chanson, où œuvrent ensemble:

- des artistes professionnels et des amateurs
- les Piraillons et les festivaliers (qui sont parfois les deux!)
- le passé, le présent et le futur des friches industrielles.

Le stage, c'est, en quelques chiffres et quelques mots :

38 stagiaires, 7 formateurs, 3 pianistes, des ateliers d'interprétation théâtrale et vocale, d'écriture, de travail scénique, un atelier de polyphonie ouvert à tous,

et le festival :

une création, des concerts, la scène ouverte publique et une soirée cinéma.

> Musiques à l'Usine 4, rue Pré Battoir 42220 Saint Julien Molin Molette Tél (répondeur) : 04 77 51 55 00 Fax : 04 77 51 53 85



L'association L'Oreille est Hardie fête ses cinq ans à Saint Julien Molin Molette. Ses locaux sont voués à la musique, avec des espaces de répétition, des résidences de création, un studio d'enregistrement.

L'Oreille est Hardie propose aussi des concerts, ambiance cabaret – pour faire connaître entre autres les artistes qui ont enregistré à Saint Julien –, ainsi que d'autres spectacles dont certains en partenariat avec la Presqu'île.

Les styles de musique sont variés et font voyager, de l'Afrique avec Kady Diarra, à l'Amérique du Sud avec Le Printemps des Andes, en passant par Monsieur Bidon ou les Tit'Nassels (chanson française), sans oublier la musique de l'Est avec Malossol ou Bargaï.

Fin août 2003, l'Oreille est Hardie proposait pour la première fois à Saint Julien le festival Plein Sud, en partenariat avec Angataâ production: une soirée place Louis Bancel où le public est venu nombreux, de 0 à 87 ans (!), danser et partager les rythmes reggae, ska, mandingues, et afro-cubains.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre dernier week-end d'août : on remet ça le samedi 28 août 2004 ! Les musiciens du groupe Le Printemps des Andes, actuellement en enregistrement, seront peut-être de la fête, juste après leur traditionnel voyage au Machu Pichu.

En mai, vous aurez aussi l'occasion de voir sur scène le groupe Goane, venu de Lille pour l'enregistrement de leur CD.

Prochain rendez-vous dans les locaux de L'Oreille est Hardie:

Samedi 20 mars 2004 à 20h30

avec un duo de choc : les Frères Duchoc en personne, pour un spectacle "drôlement percussif", suivi d'une fin de soirée musicale... Affaire à suivre!

L'Oreille est Hardie 20 rue Neuve, parc Dussuc Tél. : 04 77 51 58 51 E-mail : oreillehardie@hotmail.com





L'Oreille est Hardie : Festival Plein Sud 2003 place Louis Bancel

Le Cercle Jeanne d'Arc, une société omniprésente dans la cité

Bon an mal an, le Cercle Jeanne d'Arc poursuit son petit bonhomme de chemin et apporte sa large contribution à l'animation de la cité.

Depuis des décennies, l'association poursuit ses activités sur les terrains et dans le bâtiment de la société civile immobilière du Guéret. C'est en fait l'une des plus anciennes sociétés de Saint Julien, puisque celle-ci voyait le jour en 1905, succédant au patronage de saint Louis de Gonzaque. Depuis sa création, hormis les années de querre 1914-18, 1939-45, où les sections se mettaient en sommeil, mais jamais en inactivité, le Cercle a toujours existé à Saint Julien, et le centenaire qui se prépare déjà nous réserve quelques surprises en 2005.

Aujourd'hui pas une ride ne vient

ternir cette longue existence, au contraire, on sent toujours ce dynamisme qui est l'apanage des grandes associations.

Depuis plus de 30 ans maintenant, le groupement est présidé par M. Michel Bonnard, assisté d'un bureau compétent mais aussi très dévoué. Tout au long de l'année, la location de la grande salle connait un confortable succès auprès des familles ou autres. De même, les festivités se succèdent à un rythme soutenu à la plus grande satisfaction des quelques 150 sociétaires.

Voici d'ailleurs les principales manifestations qui se dérouleront au cours de l'exercice 2004 et auxquelles les habitants de la localité et de la région répondront toujours avec la même assiduité:

Dimanche 21 mars Concours de belote

Jeudi 20 et samedi 22 mai Fêtes annuelles du Cercle

Lundi 9 août Concours de pétanque de la vogue

Samedi 28 août

Concours de pétanque inter-sociétés

Samedi 11 septembre

Concours de pétanque en tête à tête, doté du challenge Jean-Pierre Chomérat

> Dimanche 5 décembre Concours de loto

Un festival de théâtre amateur

à Saint Julien Molin Molette les samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 novembre 2003

6 auteurs, 6 créations, 6 euros

Ce festival a été organisé par l'APTANA (Association Pilat Théâtre Amateur et Nouveaux Auteurs), en partenariat avec le Parc du Pilat.

Les 6 spectacles ont été créés par 6 troupes de théâtre amateur du Pilat à partir de textes de 6 auteurs de la région, écrits spécifiquement pour chacune d'elles.

Ce festival est une étape (pour le plus grand plaisir des spectateurs) du travail en réseau des troupes de théâtre amateur initié en 2000, par le Parc du Pilat et l'association APTANA.

Il a été financé par la Région Rhône-Alpes, la Direction départementale de Jeunesse et Sports et le Parc du Pilat.

Peut-être que dans quelques années ce type d'action qui présente des créations, qui favorise et met en place des échanges entre les troupes et les auteurs, qui produit des spectacles, nous sera à nouveau proposé.

Nous avons eu le plaisir de voir :

- Voix de rencontre de Charles Rambaud, par "Les Burdivents" (Burdignes)
- Foot-basket de Cécile Roussel, par "L'ABBR" (Condrieu)
- Aujourd'hui c'est cadeau de Aurore Dumas par "Le Rouet" (Pélussin)
- Du fil à retordre de François Chanal, par "Le marto fylopan" (Planfoy)
- Sudima Park Impression de Christian Soleil, par "L'Hippocéros" (Marlhes)
- Les roses de l'hiver de Claude Vincent, par "Les Loges" (Saint Paul en Jarez)

reporté par Marie-Agnès Degraix

Théâtre Esplanade Jeunes Publics

Des échos du théâtre l'Esplanade Saint-Etienne Jeunes Publics en décentralisation

Rappelons que la décentralisation du théâtre l'Esplanade St-Etienne Jeunes Publics s'organise uniquement:

- dans la Plaine du Forez (avec les communes de Boën, de Feurs et de Saint-Etienne le Molard),
- dans le Parc naturel régional du Pilat (avec les communes de Bourg-Argental, de Pélussin et de Saint Julien Molin Molette).

La présentation de la programmation Jeunes Publics décentralisée 2003-2004 a eu lieu le mardi 3 juin 2003 à 18h30 à la Maison du Parc à Pélussin. Les 3 spectacles décentralisés dans le Parc naturel régional du Pilat, nous ont été présentés, en présence des équipes artistiques, par :

- Annick Bajard (responsable L'Esplanade Jeunes Publics)
- Véronique Chante qui remplace désormais Emmanuelle Gourvitch (responsable de la programmation Jeunes Publics décentralisée).

Comme d'habitude ces spectacles sont par ailleurs proposés en séances scolaires aux écoles.

NB: Il y a 20 ans, l'Esplanade Saint-Etienne Jeunes Publics faisait sa première programmation de spectacles. Une grande fête d'anniversaire est organisée le samedi 19 juin 2004 dans le Jardins des Plantes à l'Esplanade Opéra-Théâtre de Saint-Etienne. Vous êtes tous invités.

Gageons que dans quelques années, des impressions, des étonnements, des déceptions, des émerveillements, des images émergerons de vos souvenirs, en raison de la programmation décentralisée dans le Pilat!

Marie-Agnès Degraix

Vos interlocuteurs : L'Esplanade St-Etienne Jeunes Publics Véronique Chante 04 77 47 83 32 esplanade-jeunes@mairie-st-etienne.fr Parc naturel régional du Pilat Marie-Agnès Blanchard 04 74 87 52 01 Mairie de St Julien Molin Molette Jérôme Charrat 04 77 51 52 18

RÉCAPITULATIF DES 3 SPECTACLES DE LA SAISON 2003-2004

Kernok, le pirate par la Cie Haut et Court à Pélussin (Salle Saint Jean) vendredi 17 octobre 2003 à 19h30 Méchant! par C.D.N. de Sartouville à St Julien Molin Molette (La Passerelle) samedi 13 mars 2004 à 18h Haut les mains par Raymond et Merveilles à Bourg-Argental (Salle André Jamet, Espace Socio-culturel de la Déôme) mercredi 26 mai 2004 à 15h

Des nouvelles du Secteur Ouvert des Arts de la Rue

Une nouvelle structure est née en 2003 : l'APSOAR (Association de Préfiguration du Secteur Ouvert des Arts de la Rue).

Elle nous a proposé une nouvelle programmation "Quelques p'Arts... le temps fort" des arts de la rue, du 11 au 14 septembre 2003 avec "une volonté d'offrir une nouvelle forme de rassemblement culturel autour de propositions artistiques adaptées à chacune des communes impliquées et chacun des espaces théâtres possibles... Se divertir, s'émouvoir, se confronter à des lectures différentes du monde, grâce aux relations privilégiées qui se créent entre artistes et public". (Palmira Picon-Archier) Dans le canton, à Bourg-Argental, samedi 13 septembre 2003: Bar baladeur par la Cie Tout Samba'L, et Bivouac par la Cie Générik Vapeur. Aujourd'hui : la programmation de novembre 2003 à mars 2004 avec

"Quelques p'Arts... la saison": ce n'est pas moins de 32 représentations, avec en plus, différentes propositions d'apprentissage, des ateliers artistiques en milieu scolaire, une résidence de création...

Cette action est inscrite dans le Contrat de Ville et dans le Contrat Global de Développement du Pays Annonéen, et sous la compétence de la Communauté de communes de la Déôme.

"Quelques p'Arts... fait suite à une large concertation entre les différents partenaires, élus et acteurs locaux, afin de permettre une action cohérente et motivée, de contribuer au développement d'un territoire humain et pour qu'ensemble nous puissions faire vivre des espaces publics ; places, rues, parcs, paysages..." (Palmira Picon-Archier)

À Thélis-la-Combe le dimanche 30 novembre 2003 : *Polichineur de*

tiroirs par la Cie des Chemins de terre. Cette compagnie a également présenté son spectacle en séances scolaires pour des écoles de la Communauté de communes de la Déôme. À Burdignes le samedi 20 décembre 2003 : Les Mélomaniaques par la

Cie Opéra Pagaï. L'école de Burdignes a bénéficié de l'expérience de deux compagnies "Les baladins du rire" et "Portezvous bien".

À Bourg-Argental samedi 28 février 2004 à 17h30 : "L'orchestre du Buisson" présente **Ventilator** à l'occasion du Carnaval organisé par le Sou des écoles et la municipalité.

Compte-rendu, Marie-Agnès Degraix

Vos interlocuteurs:
Palmira Picon-Archier,
Directrice de l'APSOAR
Tél.: 04 75 32 40 80
soarannonay@wanadoo.fr
site: soar.ht.st

Les Ateliers Liberté

Dans le cadre des Ateliers Liberté vous pouvez faire de la peinture, du dessin, de la peinture sur soie et de la sculpture sur bois.

Sous forme de cours hebdomadaires en atelier, des stages sur une durée de plusieurs jours et de promenades créatives dans la nature d'une journée pendant la belle saison.

Toutes ces activités sont ouvertes à tous, débutants ou non.

Un n° de téléphone : 04 77 51 53 23



Boule du Ternay

Pour la saison 2003, la Boule du Ternay a eu la charge d'organiser les Éliminatoires du Championnat de France du Secteur du Pilat en quadrettes 3°/4° divisions.

La société peut se réjouir car l'organisation fut une réussite complète grâce aux membres du bureau et aux bénévoles. M. Paul Jonquière, président du Secteur Pilat, félicite la Société pour la bonne organisation de ces Éliminatoires.

Pour la première fois le 5 juillet le Concours 3°/4° divisions Challenge Michel et Louis Cellard se déroulait au stade de la Condamine, en même temps avait lieu le Concours du Centre de formation bouliste du Pilat, ce fut une réussite complète car ces deux concours affichaient complet. Toujours au mois de juillet le Concours Villon 32 doublettes

3°/4° divisions. Au mois de septembre la Coupe Pichon Julien 32 tête à tête. Plus tous les concours de société, lundi de Pâques. 1° mai Concours Inter-Sociétés concours mixte Coupe Georges Jeanine Fanget, plus le concours d'honneur doté du Challenge Charles et Jean-Charles Gamet.

Comme vous le voyez la Boule du Ternay continue à apporter dans la commune une animation estivale. Nous n'oublierons pas les amis du mardi qui sont toujours fidèles.

Le Président vous souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2004. Vive le sport Boules dans notre village de Saint Julien Molin Molette.

Le président, Jean Bonnard





C.F.B. Pilat

(Centre de Formation Bouliste du Pilat)

Officiellement créé le 1^{er} octobre 2003 sous la loi de 1901, le centre se propose à la formation des jeunes boulistes de 6 à 18 ans.

Fort de 4 et bientôt 6 moniteurs agréés par la fédération française, nous enseignons les différentes pratiques du sport boule (tir progressif, tir à cadence rapide, tir de précision, combiné, etc.), ainsi que la forme traditionnelle, ceci étant agrémenté par la participation au championnat inter-centres de la Loire et à toutes les compétitions officielles.

Les entraînements se font le mercredi de 13h30 à 17h pour les catégories Poussin et Benjamin, et de 17h à 19h pour les catégories Minime et Cadet. Pendant la saison hivernale ceux-ci ont lieu au boulodrome couvert et chauffé de Bourg-Argental, et pendant la saison estivale à Saint Julien Molin Molette.

Pour plus de renseignements, contacter M. Nicolas Tillmann, responsable du Centre, au 04 77 51 58 30.

Tennis Club Piraillon

Avec une cinquantaine de licenciés pour la saison 2003-2004, le Tennis Club Piraillon continue sa croissance, la réalisation de nouveaux équipements étant pour beaucoup dans cette progression du nombre de licenciés.

Cette saison est également marquée par une réorganisation de l'école de tennis avec la venue d'un moniteur, Stéphane Valentin, qui assure 5 heures d'entraînement hebdomadaire aux jeunes ayant déjà été initiés au tennis et aux adultes, l'encadrement des débutants étant toujours assuré par les bénévoles du Club.

Pour la première fois depuis sa création, le TCP comptera 7 joueurs classés, fruits de différentes performances dans les compétitions officielles (championnat départemental individuel ou par équipe, tournoi individuel):

- Xavier Seux et JM Riffard, classés 15/5
- Patrick Billaudel, classé 30/1
- Pierre Trouillet, Sébastien Trouillet, Cécile Coffy, Annabelle Seux, classés 30/4
- 🖺 Lilian Degraix, classé 30/5



Cette saison encore, 3 équipes (2 masculines et 1 féminine) seront engagées dans les championnats départementaux au printemps.

Beaucoup d'autres manifestations tennistiques (tournoi jeune, raquette Madame Figaro) ou non (sortie ski...) jalonneront cette saison.

Aussi n'hésitez pas à nous rejoindre, une permanence sera assurée pour cela tous les dimanches matin de 10h à 12h sur les courts dès le retours des beaux jours, ou en contactant directement:

P. Billaudel: 04 77 51 50 47 ou JM Riffard: 04 77 51 51 69

À noter qu'il est possible de réserver les courts au bar des Arcades (5€/h).

S.C.P., Sporting Club Piraillon

Le Sporting Club Piraillon (Club de football de Saint Julien Molin Molette) compte une quarantaine de licenciés divisée en deux sections.

- Une section jeunes avec 21 enfants réunis en deux équipes : une équipe débutant entraînée par Jean Michel Ollagnier et Rémy Dorel et une équipe poussin entraînée par Cédric Mathevet.

Ces deux équipes évoluent en plateaux : rencontres entre plusieurs clubs sur une même journée. Les résultats des matchs disputés n'ont aucune importance, c'est le plaisir qui l'emporte. Depuis le début de la saison en septembre, de gros progrès ont été constatés dans ces 2 équipes. - Une section adulte avec une équipe senior masculine comprenant 17 licenciés.

Cette équipe entraînée par Florian Dorel évoluait la saison dernière en 4ème division de district. La 3ème place en championnat a permis à cette équipe de monter pour cette saison en division supérieure. Elle joue actuellement en 3ème division Drome-Ardèche où elle occupe la dernière place. Un manque de motivation et de sérieux aux entraînements en début de saison a compromis ses chances de maintien. Lors des derniers matchs l'équipe s'est améliorée et peut espérer rattraper son retard et se maintenir si elle continue dans cette voie.



Le football peut se pratiquer dès l'âge de 5 ans, il n'est pas trop tard pour s'inscrire.

Pour tous renseignements, s'adresser à J-Michel Ollagnier : 04 74 87 32 27 ou à Florian Dorel : 06 24 48 03 47

Les dirigeants du S.C.P. souhaitent une bonne saison sportive à tous.

Dynamique Piraillonne

Notre association a été créée en 1976 par quelques personnes désireuses de faire un peu d'exercice physique.

Au fil des années, avec le nombre croissant de gymnastes, l'association est devenue "gym volontaire", puis, en 2001, "Dynamique Piraillonne", association indépendante.

Chaque année (avec une moyenne de 35 adhérents), notre club, avec Simone Sauvignet pour animatrice, donne des cours d'éducation physique et de remise en forme, adaptés à tous les âges (aérobic, step, musculation, étirement, coordination, relaxation...), tout cela dans une ambiance chaleureuse.

Horaire des cours :

Lundi de 10h à 11h:
gymnastique d'entretien et remise en
forme pour tous
Jeudi de 20h30 à 21h30:
gymnastique plus dynamique et plus
soutenue.

Pour tous renseignements: Plasson Marie-Jo: 04 77 51 57 02 Mounier Véronique: 04 75 67 18 24



"la gym c'est beaucoup d'efforts..."

"... mais aussi des moments de détente, lors de rencontres pour fêter les rois, mardi gras, ou la marche qui clôture la saison"



Sporting Club Piraillon





